



Compte rendu de la communauté de pratique 2 :

Comment favoriser la participation de tous : y compris les personnes avec difficultés d'expression ?

Un compte rendu explique ce qui a été dit en réunion.

Une communauté de pratique c'est une réunion de professionnels et de famille.

La communauté de pratique 2 concerne les personnes qui ne parlent pas.

Il faut trouver des solutions pour que ces personnes :

- Donnent leur avis
- Partagent leurs idées
- Expliquent leurs envies



Que signifie le mot participer ?

Les participants à la communauté de pratique ont répondu :

- Les habitants des MAS ne parlent pas.

MAS = Maison d'Accueil Spécialisé.

La MAS accueille des adultes pas autonomes.

Ce sont les professionnels qui les accompagnent qui doivent essayer de comprendre.

Certains habitants de la MAS expliquent avec leurs yeux

- Il faut faire attention de ne pas décider à la place des habitants de la MAS.
- Même si une personne ne parle pas, il faut toujours lui demander son avis.
Parfois, les professionnels oublient de le faire.
- Participer ça fait partie de l'autodétermination.
L'autodétermination veut dire pouvoir choisir dans sa vie.
Participer aide à décider soi-même dans sa vie.
Participer c'est connaître ce qui est possible.

Par exemple, je veux partir en vacances
Je regarde sur un livre avec un éducateur
Je regarde s'il reste de la place
Je choisis l'endroit où je veux aller



Qu'est ce qui aide à participer ?

La personne accompagnée participe mieux à sa vie :

- Quand sa famille la connaît bien
- Quand il existe des outils pour aider à communiquer
Par exemple, des pictogrammes
- Quand les documents sont faciles à lire et à comprendre

Qu'est ce qui gêne pour participer ? Comment faire pour que ça aille mieux ?

1. **Les personnes accompagnées ont des difficultés pour s'exprimer.**

S'exprimer c'est se faire comprendre.

Pour aider les personnes accompagnées, les participants à la communauté de pratique pensent que :

- Les professionnels doivent plus échanger entre eux.
Echanger c'est expliquer en parlant ou en écrivant.
Il faut parler entre professionnels des choix et des envies de la personne accompagnée.
- Il faut demander de l'aide à la famille.
La famille connaît bien la personne accompagnée.



- Il faut utiliser quelque chose pour savoir comment la personne communique.
Il existe des tests, des évaluations :
Ce sont des cahiers avec des questions pour savoir comment la personne communique.
C'est réservé aux professionnels.

2. Les personnes accompagnées sont parfois traitées comme des enfants.

Même si elles sont adultes.

Pour aider les personnes accompagnées, les participants à la communauté de pratique pensent que :

- Il faut toujours faire l'effort de demander à la personne ce qu'elle veut.
Même si elle ne parle pas.
Même si elle ne peut pas répondre.
- Il ne faut pas oublier que la personne accompagnée est adulte.
Ce n'est pas un enfant.
Même si elle ne parle pas.
Même si elle ne comprend pas bien.
Même si elle ne peut pas répondre.
- Les professionnels doivent apprendre à traiter les personnes accompagnées comme des adultes.



3. Les professionnels n'ont pas toutes les informations.

Pour aider les personnes accompagnées, les participants à la communauté de pratique pensent que :

- Il faut bien dire ou écrire toutes les informations.
- Il faut bien se transmettre les informations entre professionnels.
Même si la personne accompagnée change de service ou d'établissement.
Par exemple bien donner son dossier

4. Pour les professionnels, il est parfois difficile de faire certaines choses.

Par exemple :

- de parler de sexualité.
- d'accompagner une personne qui va mourir.

Pour aider les personnes accompagnées, les participants à la communauté de pratique pensent que :

- Il faut former les professionnels
Ça veut dire les aider à apprendre de nouvelles choses.
Par exemple :
 - apprendre à parler et à accompagner la sexualité.
 - apprendre à parler de la mort, à accompagner la fin de vie.
- Il faut aider les professionnels qui sont en difficulté.
Par exemple :
 - des personnes compétentes peuvent aider les professionnels qui sont en difficulté.
 - un professionnel ne sait pas comment parler de sexualité
 - Il peut aller voir quelqu'un qui a l'habitude d'en parler
 - On peut lui conseiller un film qui parle de sexualité.



5. La personne accompagnée ne peut pas faire ce qu'elle veut toute seule.

Elle a besoin des autres pour l'aider.

Les participants à la communauté n'ont pas trouvé de solution à ce problème.

6. Il y a beaucoup de choses qui gênent les professionnels.

Par exemple : les lois, les papiers à remplir, la société.

La société c'est les gens qui vivent ensemble

Les participants de la communauté de pratique n'ont pas trouvé de solution à ce problème.

7. Quand une personne accompagnée vit en collectivité, elle ne peut pas faire ce qu'elle veut.

Par exemple elle ne peut pas choisir l'heure du repas.

Pour aider les personnes accompagnées, les participants à la communauté de pratique pensent que :

- Il faut tenir compte des choix de la personne pour les repas.
Par exemple la personne accompagnée ne peut pas choisir l'heure du repas.
Mais elle peut choisir une partie de son menu.



Qu'est ce qui facilite ou gêne la participation ?

Les participants de la communauté de pratique pensent qu'il y a des choses qui gênent la participation des personnes accompagnées.

Ils pensent aussi qu'il y a des choses qui aident la participation des personnes accompagnées.

Ces choses qui aident ou qui gênent :

- font partie de la personne accompagnée
Par exemple savoir parler ou pas

- ne font pas partie de la personne accompagnée
Ce sont des choses extérieures
Par exemple avoir des photos disponibles



Comment aider les personnes accompagnées à donner leur avis ?

Comment aider les personnes accompagnées à expliquer ce qu'elles veulent ?

Comment aider les personnes accompagnées à mieux communiquer ?

Comment aider les personnes accompagnées à mieux apprendre ?

Les participants de la communauté de pratique pensent que pour aider les personnes accompagnées :

- il faut utiliser des pictogrammes

Ce sont des images

C'est pour aider les personnes qui ne savent pas lire à comprendre des mots

- il faut demander à la famille comment la personne communique

Par exemple expliquer que la personne utilise une tablette pour communiquer.

Une tablette ça ressemble à un petit ordinateur.

- il faut faire attention aux réactions de la personne accompagnée.

Par exemple si elle sourit pour dire qu'elle est d'accord.



- il faut utiliser un cahier de communication
Par exemple un cahier avec des pictogrammes où la personne peut montrer ce qu'elle veut.

- Il faut rester en contact avec la famille

Par exemple :

- organiser des visites en famille
 - faire des réunions avec la famille
 - faire des ateliers avec la personne accompagnée, sa famille et les professionnels.
- Il faut utiliser un cahier de bord
C'est un cahier dans lequel la famille et les professionnels écrivent ce qui se passe.
 - Il faut faire le plus de sorties possibles avec la personne pour voir ce qu'elle aime ou ce qu'elle n'aime pas.
Ça sert à mieux la connaître.
Ça sert à savoir ce qu'elle veut et ce qu'elle aime.

Par exemple emmener la personne à la piscine et voir si la personne aime ou n'aime pas.



- Il faut faire des transmissions entre professionnels
Faire des transmissions c'est parler ou écrire
pour dire aux collègues ce qu'il s'est passé.

Par exemple écrire les informations dans un cahier
Ce cahier s'appelle le cahier de transmissions.

Par exemple :
dire les informations en réunion.

utiliser un programme informatique comme Imago ou Titan
Pour écrire des transmissions entre professionnels sur l'ordinateur.

- Il faut demander l'aide des personnes compétentes
Par exemple les orthophonistes sont des personnes compétentes.
Les orthophonistes aident les personnes accompagnées à mieux lire.
- Il faut utiliser le facile à lire et à comprendre
pour que les documents soient plus faciles à lire et à comprendre.
- Il faut aider la personne accompagnée à montrer du doigt
ce qu'elle veut faire.
Par exemple la personne peut montrer la porte pour expliquer
qu'elle veut sortir.
Par exemple la personne peut montrer un pictogramme pour
expliquer où elle veut aller.



- Si les personnes accompagnées peuvent parler,
il faut faire des groupes de parole

Un groupe de parole c'est une réunion où on peut :

- discuter,
- donner des idées,
- donner son avis
- écouter les autres

- Il faut avoir un CVS

Un CVS c'est un conseil de vie sociale.

C'est une réunion

Un CVS concerne les foyers.

Dans un CVS il y a des représentants :

- de la direction
- des professionnels
- des habitants

Dans le CVS :

- on parle de la participation des habitants.
- on écoute l'avis des habitants
- on partage les idées des habitants

- Il faut utiliser des ordinateurs

Par exemple, il existe des ordinateurs qu'on commande avec les yeux pour les personnes qui ne savent plus bouger.



- Il faut former les professionnels, les familles et les personnes accompagnées à l'autodétermination. L'autodétermination veut dire pouvoir choisir dans sa vie.

- Il faut écrire les documents importants avec les personnes concernées :
Par exemple les projets individuels ou le règlement.

- Il faut former les personnes accompagnées à prendre des décisions.



Quelques exemples de participation

Les participants de la communauté de pratique ont raconté des exemples :

- ❖ Dans un ESAT, le catalogue de formations a été adapté en facile à lire et à comprendre.
Donc les travailleurs peuvent choisir leur formation de manière plus autonome.
- ❖ Une personne a voulu redécorer entièrement sa chambre.
Quand les travaux sont terminés,
elle dit qu'elle n'aime pas la décoration.
Les professionnels se demandent s'ils ont bien compris ce que la personne veut.
- ❖ Une personne a eu une vie difficile.
Sa famille la battait.
Elle veut raconter sa vie dans un livre.
Les professionnels l'aident à écrire son histoire.
Mais le juge ne veut pas que le livre soit publié.
La personne est très déçue.